

## **BRETAGNE**

## Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur le projet de réaménagement du secteur de Réhumpol à Ploërmel (56)

n° MRAe 2018-006420

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 24/11/2018. En conséquence et selon les termes de l'article R. 122-7 du code de l'environnement, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Rennes, le 26 novembre 2018 La Présidente de la MRAe de Bretagne

Aline BAGUET